



COMPETITION INDIVIDUELLE FEMININE

GRILLE INTERDEPARTEMENTALE : SAMEDI 10 FEVRIER 2018 A AULNAY-SOUS-BOIS

CLUB :

RESPONSABLE FSGT AU SEIN DU CLUB :
(Nom, mail, Tél.) :

CAPITAINE DU GROUPE :
(Nom, mail, Tél.) :

JUGE (1 juge par équipe) :
(Nom, mail, Tél.) :

N° de licence FSGT 2017-2018 :

NIVEAU DU JUGE : FSGT 1 FSGT 2 FSGT 3 FSGT 4 FIG

N°	N° de Licence	Nom et Prénom	Division	POUS.	BENJ.	MIN.	CAD.	JUN.	SEN.
1									
2									
3									
4									
5									
6									

FRAIS D'ENGAGEMENT : nombre individuelles X 4 € =

A ENVOYER AVANT LE 17 JANVIER 2018 (impératif, sinon pas d'engagement)

AVEC LE REGLEMENT AU COMITE 93 COMMISSION GYMNASTIQUE

Envoyer copie des engagements par mail à
harmonielec@gmail.com michel.lombart@neuf.fr et en cc cremond@fsgt93.fr

Toute fiche d'engagement avec des éléments ou règlement manquants ne sera pas acceptée
et l'engagement non pris en compte